



Régie portneuvoise de protection incendie

PROCÈS-VERBAL

Séance ordinaire du 30 avril 2024

Province de Québec
MRC de Portneuf

Présences à la séance ordinaire du conseil d'administration de la Régie portneuvoise de protection incendie, étaient présents :

Membres

M. Mario Alain, Président et maire de la ville de Portneuf
M. Raymond Francoeur, vice-président et maire de la municipalité de Sainte-Christine d'Auvergne
M. Michel Blackburn, administrateur et maire de la ville de Cap-Santé
M. Marc Rivard, administrateur et conseiller à la ville de Portneuf
M. François Trottier, administrateur et conseiller à la ville de Cap-Santé

Invités

M. Francis Perron, directeur de la Régie portneuvoise de protection incendie
Mme. Valerie Veillette, trésorière de la Régie portneuvoise de protection incendie
M. Vincent Levesque-Dostie, directeur général de la ville de Portneuf
M. Stéphane Genois, Directeur général de la municipalité de Sainte-Christine d'Auvergne

Absent

M. Marc Ouellet, administrateur et conseiller à la municipalité de Sainte-Christine D'Auvergne

24-04-038

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée en conformité avec la *Loi sur les cités et les villes* pour la province de Québec.

M. François Trottier propose l'ouverture de l'assemblée.
M. Mario Alain préside l'assemblée et propose que Mme Valerie Veillette agisse à titre de secrétaire d'assemblée.

24-04-039

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**PROPOSÉ PAR M. MARC RIVARD
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil adopte l'ordre du jour avec varia ouvert

Adopté à l'unanimité par les membres du conseil présents.

24-04-040

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 2 AVRIL 2024

**PROPOSÉ PAR M. RAYMOND FRANCOEUR
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenu le 2 avril 2024.

Adopté à l'unanimité par les membres du conseil présents.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

24-04-041

4.1 AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES À PAYER

**IL EST
PROPOSÉ PAR M. FRANÇOIS TROTTIER
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil entérine les comptes à payer au 31 mars 2024 pour un montant de 6 812.24\$

Adoption à l'unanimité par les membres du conseil présents.

Certificat de disponibilité de crédits

Je, soussignée certifie, par les présentes, qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-devant ont été autorisées.

*Valerie Veillette
Trésorière*

4.2 SUIVI AVOCAT LITIGE ENTENTE INTERMUNICIPALE

Mme Valerie Veillette fait le point sur les questions qui feront partie de l'avis en mandat commun. Nous ne savons pas si les questions ont été approuvées du côté de la ville avec qui la RePPI est en litige.

RESSOURCES HUMAINES

24-04-042

5.1 NOMINATION POMPIER TEMPS PLEIN

ATTENDU QUE l'affichage de poste interne qui terminait le 17 avril 2024 ;

ATTENDU QUE le candidat Mathis L'Hérault, occupe le poste de pompier temps plein remplaçant depuis le ;

ATTENDU QUE M. Mathis L'Hérault satisfait aux exigences du poste de pompier temps plein permanent ;

ATTENDU QUE la direction recommande fortement la candidature de M. Mathis L'Hérault au poste de pompier temps plein permanent ;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ PAR** M. Michel Blackburn ET **RÉSOLU PAR** le conseil d'administration d'autoriser le directeur général M. Francis Perron à signer un nouveau contrat de travail, avec un statut permanent à temps plein, le tout conformément à la convention collective des pompiers de la Régie portneuvoise de protection incendie.

FINANCES

24-04-043

6.1 DÉBOURSÉ PAR CHÈQUE POUR LA PÉRIODE DU 1 AU 31 MARS 2024

**IL EST
PROPOSÉ PAR M. RAYMOND FRANCOEUR
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil autorise le paiement des déboursés par chèque au montant de 9 346.42\$

Adoption à l'unanimité par les membres du conseil présent.

Certificat de disponibilité des crédits

Je soussignée certifie, par les présentes, qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-devant ont été autorisées.

*Valerie Veillette
Trésorière*

24-04-044

6.2 DÉPENSES INCOMPRESSIBLES POUR LA PÉRIODE DU 1 AU 31 MARS 2024

**IL EST
PROPOSÉ PAR M. MARC RIVARD
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil autorise le paiement des dépenses incompressibles énumérées dans le rapport présenté pour la période du 1 au 31 mars 2024 montant de 43 175.17\$

Adoption à l'unanimité par les membres du conseil présents.

Certificat de disponibilité de crédits

Je, soussignée certifie par les présentes qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-devant ont été autorisées.

*Valerie Veillette
Trésorière*

6.3 ANALYSE DES POSTES BUDGÉTAIRES AU 29 FÉVRIER 2024

Le conseil d'administration prend acte du dépôt du rapport d'analyse des postes budgétaires au 31 mars 2024.

POLITIQUES ET RÈGLEMENTS

POINTS D'INFORMATIONS

8.1 TABLEAU DES INTERVENTIONS DU MOIS DE MARS 2024

M. Francis Perron fait la présentation des interventions du mois de mars 2024

8.2 SUIVI INTÉGRATION MUNICIPALITÉ

M. Francis Perron fait le suivi sur les derniers développements avec les municipalités en discussion pour une intégration future à la Régie portneuvoise de protection incendie.

8.3 SUIVI LIGNE TÉLÉPHONIQUE

Mme Valerie Veillette fait le point sur les derniers changement apportés pour le fonctionnement des lignes téléphoniques et le tout fonctionne pour le moment.

8.4 SUIVI AVENANT 43C

Mme Valerie Veillette fait le point sur les discussions qui ont eu lieu avec l'assureur pour l'avenant 43C. Il a été convenu qu'il n'y aurait pas de modification au contrat d'assurance.

CORRESPONDANCE

VARIA

10.1 AUDIENCE 1^{ER} MAI

M. Mario Alain et M. Francis Perron seront présent au palais de justice pour l'audience contre la CNESST.

10.2 PLIU NAUTIQUE

M. Francis Perron discute avec les membres du conseil d'administration afin que les discussions reprennent sur la possibilité de la mise en place d'un PLIU nautique sur le fleuve St-Laurent

10.3 PRÉVENTION SAINTE-CHRISTINE D'AUVERGNE

M. Francis Perron fait le point sur l'évolution de la prévention à Sainte-Christine d'Auvergne. Un suivi est donné sur les visites qui avaient été fait l'an dernier et ce qui a été fait dernièrement pour mettre à jour les dossiers de la municipalité.

10.4 SUIVI INTERVENTION SAINTE-CHRISTINE D'AUVERGNE

M. Francis Perron discute d'une situation avec le propriétaire du bâtiment qui a pris feu au mois de mars. Il informe des dernières discussion téléphonique qui a eu lieu et nous

enverrons des documents à la demande du propriétaire suite à une demande d'accès à l'information.

PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre aura lieu le 28 mai 2024 à 19h00

24-04-045

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est PROPOSÉ par M. **FRANÇOIS TROTTIER** que la séance soit levée à 20h45

Valerie Veillette

Valerie Veillette, greffière-
trésorière